

Samedi 23 Mai 2020 - 11 h 00

Communiqué # 11

Aux prêtres en charge des paroisses du diocèse de Rodez

Les nouvelles se précisent au cours de la nuit.

[Un décret du Premier ministre](#), publié au journal officiel autorise dès maintenant le reprise des cérémonies religieuses.

Cette autorisation est assortie des conditions suivantes :

- les lieux de culte seront tenus, comme tous les autres établissements recevant du public, de respecter les **gestes barrières** ainsi que les **mesures de distanciation physique**. Le gestionnaire du lieu de culte sera en charge du respect de ces prescriptions ;
- les organisateurs s'assureront du respect de la règle la **distanciation physique d'au moins un mètre** entre deux personnes, en déterminant ce faisant **le seuil maximal de fréquentation**. Les organisateurs demeurent évidemment libres de fixer un seuil inférieur ;
- le **port d'un masque de protection sera obligatoire** lors des cérémonies religieuses ;
- une **attention particulière sera portée sur les entrées et les sorties des édifices**. Pour chaque lieu de culte, **une personne identifiée** sera ainsi désignée par l'organisation **pour réguler le flux**, veiller au nombre de personnes présentes à l'intérieur des bâtiments et éviter les attroupements aux abords de ceux-ci ;
- **la désinfection des mains** sera obligatoire à l'entrée des lieux de culte.

A ces éléments, il importe d'ajouter l'application des **recommandations élaborées par la CEF** qui vous ont été communiquées hier.

Il vous est donc possible, si cela vous semble envisageable dans ces délais brefs, de reprendre la célébration de l'eucharistie dès ce jour.

Il est en même temps précisé que la prudence reste recommandée en attendant le début du mois de juin. Chaque pasteur en responsabilité, estimera donc ce qu'il est opportun de proposer ou non pour ce dimanche, restant clair maintenant que les célébrations pourront reprendre normalement pour le week-end de Pentecôte, dans le respect des conditions précisées.

Chacun d'entre vous saura ajuster au mieux, pour le bien des fidèles.

Je précise qu'une dernière eucharistie sera célébrée demain à l'oratoire de Saint Pierre et diffusée sur le site du diocèse de Rodez et sur la chaîne YouTube.

Réjouissons-nous des possibilités retrouvées de célébrer ensemble notre foi en Christ Ressuscité.

+ François Fonlupt

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left that crosses over itself and then extends to the right, ending in a small arrowhead. The signature is written in a cursive style.

PJ – Ministère de l'Intérieur – Recommandations générales en matière de la lutte contre la pandémie de SARS-COV-2 lors des cérémonies cultuelles